

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU VENDREDI 3 JUILLET 2020



Le réseau de transport public cet été

La Semitan a défini, en accord avec Nantes Métropole, l'offre du réseau de transport et de ses évolutions pour cet été.

• Le réseau de transport : reprise du service été dès le 13 juillet

Le réseau de transport fonctionnera en horaires habituels « été » dès le lundi 13 juillet et ce jusqu'au 21 août. Pour rappel, il est en horaire jour vert jusqu'au 10 juillet.

-  en jour jaune en semaine (du lundi au vendredi),
-  en jour violet le samedi,
-  en jour blanc le dimanche et jour férié.

Le service de soirée fonctionne actuellement avec une fin de service à 0h30 en correspondances à Commerce. De plus, en raison de la piétonisation en soirée des rues Jean-Jacques Rousseau et du Maréchal Joffre, en centre-ville de Nantes, les lignes de bus 11 et C1 sont déviées cet été : la ligne 11 en permanence et la ligne C1 le soir à partir de 19h, dans le sens Haluchère → Gare de Chantenay.

• Le service Navibus Loire renforcé en semaine et le soir

Comme chaque été, la liaison Navibus Loire N1 entre Gare Maritime et Trentemoult est prolongée le vendredi et le samedi de 20h à minuit jusqu'au 26 septembre. La nouvelle liaison N2 lancée en janvier 2020 entre Hangar à Bananes et Bas-Chantenay l'est également. Le service de la N1 est également renforcé en fréquence entre 14h30 et 18h30, le samedi et le dimanche tout l'été.

Les nouveautés dès le mardi 7 juillet : du mardi au vendredi, la N1 sera renforcée en fréquence de 14h30 à 18h30, du 7 juillet au 28 août. Et du 8 juillet au 24 septembre, le service de la N1 sera prolongé de 20h à 22h30 le mercredi et le jeudi.



- **L'information voyageurs et le rappel des règles sanitaires**

Toute l'information sera disponible en temps réel : sur le site internet tan.fr rubrique info trafic, l'appli mobile TAN et sur twitter via le **compte officiel** : [reseau_tan](https://twitter.com/reseau_tan).

Les règles sanitaires : le respect des mesures barrières est l'affaire de tous et elles doivent être appliquées par chacun par solidarité. Le **port du masque** est obligatoire pour tous les passagers de + de 11 ans des transports publics mais aussi la continuité du respect de la distanciation physique **dans la mesure du possible**, notamment à bord des véhicules. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont toujours disponibles à bord des tramways et busways, ainsi que dans une dizaine de pôles d'échanges du réseau via des bornes actionnables au pied.



Présentation de la Semitan

C'est une SEM (société d'économie mixte) qui possède dans son capital 65% de capitaux publics (Nantes Métropole) et 35% de capitaux privés (Transdev, banques, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. 148,6 millions de voyages et 29,6 millions de kilomètres effectués en 2019. Elle emploie actuellement 2050 salariés dont 1344 conducteurs. www.semitan.fr